

mémoire sur l'état de la République de Raguse, que nous connaissons peu icy, et où il me semble que nous pourrions former une échelle de ressource pour l'Adriatique, où les affaires et le commerce sont bien formés. » Rouillé disait l'exacte vérité. Nous verrons plus tard que le ministère des Affaires Etrangères et plus spécialement la Direction de ses Archives ignorera toute l'histoire des rapports les plus saillants de Raguse avec la France et que notamment les règnes de François I^{er}, d'Henri II, de Charles IX et d'Henri IV étaient, quant à Raguse, totalement oubliés, ainsi que ceux de Louis XIII et la première période de Louis XIV, lorsqu'Anne d'Autriche demanda l'intervention de la République auprès de la Porte en faveur de Venise. Après cet oubli, un des plus étranges que nous connaissions dans l'histoire des ministères des Affaires Etrangères en Europe, il n'y a pas lieu à s'étonner si les Histoires de France, de Michelet à Lavisse, ne nomment pas Raguse même en passant. On s'en souviendra lorsque Napoléon supprimera la millénaire République et lorsque son nom sonore sera inscrit sur l'Arc de Triomphe, comme ceux des peuples subjugués par Rome sur les colonnes d'Antonin et de Trajan.

Mais si les ministères « connoissoient peu » la République en tant qu'Etat, ils en connaissaient très bien le pavillon et le commerce dans le Levant, qui grandissait à mesure que la République marchait plus rapidement vers sa décadence finale. Les rapports unanimes des consulats du Levant et de l'ambassade à Constantinople en font foi. « La protection dont les bâtimens ragusois jouissent en Turquie — écrivait Rouillé au consul de Smyrne, Peyssonel¹ — le bas pris auquel ils peuvent noliser, à cause de la

1. Compiègne, 5 juillet 1751, *ib.*, fol. 440.